

Paris, le 6 mai 2003

Communiqué de presse

Crédit Agricole Asset Management lance un nouveau FCP réservé aux clientèles institutionnelles : CA-AM DynarbitrageVaR 8

- la recherche de la performance absolue avec pour objectif l'Eonia capitalisé +4%, sur un horizon de 4 ans,
- une opportunité d'investissement diversifié dans le cadre d'un suivi du risque rigoureux.

Un univers d'investissement large et varié

CA-AM Dynarbitrage VaR 8 est géré selon des techniques d'arbitrages diversifiées pour saisir les opportunités offertes par les marchés internationaux de taux, de devises mais aussi d'actions.

Il utilise une large palette d'instruments financiers (titres vifs, contrats futures, options, swaps de taux, warrants...) :

- Sur les marchés des pays membres de la zone OCDE :
 - Obligations émises ou garanties par les Etats.
 - Obligations crédit émises par des entreprises financières et industrielles présentant une notation minimale de A-.
 - Actions.
 - Devises.
- Sur les marché hors zone OCDE :
 - Obligations émergentes libellées en dollar ou en euro (20% maximum de l'actif), sans limite de notation pour les émetteurs Etats, et présentant une notation supérieure ou égale à celle de l'Etat de domiciliation pour les autres.

Un contrôle précis et global du risque au travers de la VaR (Value At Risk)

CA-AM DynarbitrageVaR8 est géré en continu avec une VaR maximale de 8% : le portefeuille est construit de manière à ne pas sous-performer l'objectif de performance de plus de 8% sur un an, avec une probabilité de 95% dans des conditions normales de marché.

Avec le lancement de CA-AM Dynarbitrage VaR 8, Crédit Agricole Asset Management étoffe sa gamme de fonds Obligations Internationales (7,1 milliards d'euros sous gestion à fin 2002) en proposant un placement à plus long terme, à côté de sa gamme court terme dynamique.

1/2

Crédit Agricole S.A.

Contacts Presse

Marie-Aude Dubanchet

Sébastien Audra

01 43 23 59 44 - marie-aude.dubanchet@credit-agricole-sa.fr

01 43 23 37 51 - sebastien.audra@credit-agricole-sa.fr

FICHE TECHNIQUE DE CA-AM DYNARBITRAGE VAR 8

Code Euroclear France	99293
Code Isin	FR0007082144
Forme juridique	FCP
Valeur de la part à l'origine	5 000 euros
Minimum de la première souscription	4 parts
Minimum des souscriptions ultérieures	1 part
Classification COB	Diversifié
Affectation des résultats	Capitalisation
Zone géographique prépondérante	Monde
Durée de placement	4 ans
Périodicité de la Valeur Liquidative	Quotidienne
Cours	Inconnu
Frais de gestion maximum (net de T.V.A)	0,80% + 30% de la performance supérieure à Eonia capitalisé + 4% p.a.
Commission de souscription/rachat maximum	Néant
Indice de référence	Fonds sans indice de référence

2/2

Crédit Agricole S.A.

Contacts Presse

Marie-Aude Dubanchet

01 43 23 59 44 - marie-aude.dubanchet@credit-agricole-sa.fr

Sébastien Audra

01 43 23 37 51 - sebastien.audra@credit-agricole-sa.fr